LA PREVENTION DES INCIVILITES EN MATIERE DE PROPRETE URBAINE



Formation professionnelle



2 jours

OBJECTIFS:

- Identifier le mécanisme des incivilités sur l'espace public et envers les agents de la propreté,
- Utiliser le cadre réglementaire,
- Mettre en œuvre des dispositifs d'actions opérants pour les limiter au maximum.



PROGRAMME DÉTAILLÉ:

Contexte:

- Évolution des notions d'usager et de service public
- L'image de la collectivité, les droits et devoirs de l'agent ou agente
- Le mécanisme des incivilités sur l'espace public et envers les agents de la propreté
- Le cadre réglementaire

Repérage:

- Les dispositifs d'actions opérants pour les limiter les incivilités au maximum
- L'implication et les initiatives citoyennes
- Des fondamentaux de la communication ... aux situations conflictuelles
- Apprendre à repérer la naissance d'un conflit

Pratique:

- L'information des usagers et la contribution à l'amélioration du tri
- La prévention, la gestion des conflits et des situations difficiles
- L'apport des sciences humaines, cognitives et de la psychologie sociale et environnementale
- Les retours d'expériences

Méthodes et moyens de formation

- Exposés à partir d'un manuel «à trous» qui permet au participant de limiter sa prise de notes.
- Exercices.
- Visites

Vérification des compétences acquises

• Réponse aux questions sur la base de QCM.

ANIMATION:

- La formation est assurée par des professionnels expertsmétiers en poste
- Forme d'enseignement : présentiel (distanciel si besoin)

PUBLIC:

• Responsables et agents de propreté des espaces publics

DURÉE, LIEU:

• 2 jours, session intra-entreprise dans vos locaux

PRÉ REQUIS CONSEILLÉ :

• Salariés dans un service de propreté urbaine

- Personnes en situation de handicap, nous contacter pour connaître l'accessibilité à la formation.
- Référentes handicap : cecile.faure@irfedd.org ; lauriane.traore@irfedd.org